



LOU JOURNAOU

La neige à Pompéjac



Notre commune, comme une grande partie du territoire national, a connu un éphémère épisode neigeux le mercredi 18 janvier dernier. Venus du nord, les nuages n'ont fait qu'un bref passage, juste de quoi blanchir la campagne d'un modeste manteau blanc, à peine suffisant pour la construction d'un bonhomme de neige mais de quoi faire des photos de notre village tout blanc, comme la Maison des Ombelles devant le clocher de l'église.

Une fuite sur le réseau d'eau

Une fuite s'est déclarée sur le réseau d'eau le samedi 7 janvier dernier, près du cimetière. Il s'agissait plus particulièrement de la dérivation alimentant le robinet situé à l'intérieur du cimetière, près du portail. Aussitôt alertée, la société



Le maire en recherche de réseau

Suez, responsable du réseau, s'est rendue sur place pour évaluer les dégâts. Ne disposant pas du matériel adapté, un technicien est revenu le lendemain dimanche pour enfin assurer



la réparation. L'emplacement de la fuite a pu être déterminé à l'aide d'un détecteur de canalisation, une mini pelle a ensuite été utilisée pour l'affouillement et mettre à jour le tuyau concerné, avant que le technicien n'effectue le colmatage de la fuite. À noter que la zone concernée est toujours entourée d'une rubalise pour signaler qu'il faut prendre quelques précautions avant de s'y aventurer, le sol n'étant pas stabilisé.

Info comité des fêtes

Le comité des fêtes est toujours en recherche de bonnes volontés pour étoffer son association. les personnes intéressées peuvent contacter Christiane au 05 56 25 01 06

Le SICTOM du Sud Gironde propose gratuitement le prêt de broyeurs de végétaux. Condition ? Avoir participé à un atelier de prise en main de l'appareil. Dates des prochains ateliers : Lundi 13/2 au pôle technique de Fargues (17h), samedi 25/2 à Escaudes (10h) et Coimères (13h). Inscriptions obligatoires : reservation@sictomsudgironde.fr ou tél. 07 85 15 58 18.

Enfin !!! L'EPF, l'Établissement Public Foncier, a signé l'acte d'achat de la Maison des Ombelles le 11 janvier dernier. Cet établissement doit maintenant nous adresser une convention qui va lier l'EPF et la municipalité concernant la suite de cette opération.

Un petit rappel historique:



À l'origine, l'intention d'acquérir la maison de M. ROUMAT située à proximité de l'église a été évoquée au cours du conseil municipal du vendredi 2 octobre 2020. Maison des associations, maison à vocation culturelle et bien d'autres options étaient alors envisagées concernant le devenir de cette demeure ancienne (elle date de 1780) pour faire suite à la réalisation de l'œuvre artistico-ludique d'Yves CHAUDOUËT, la « **Ronde des Ombelles** ». L'achat de la maison et les tractations administratives associées pouvant présenter des difficultés dans leur réalisation, la municipalité a confié cette

étape importante à l'EPF, l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine. Pour mémoire, l'EPF est un organisme apte à procéder à l'achat d'un bien avant de le rétrocéder, après une durée déterminée, à la collectivité qui en a souhaité l'acquisition. Dans le cas présent, cette durée est de 4 années, ce qui porte l'acquisition effective au 11 janvier 2027. Pour information, le montant de l'achat s'élève à 173 000 €.

Sans attendre l'acquisition effective de la maison par l'EPF, plusieurs réunions de travail se sont tenues depuis sur la commune afin de lancer les études relatives à cette opération. La première a eu lieu le 26 septembre 2020, réunissant diverses personnalités et organismes : M. QUENTIN conseiller au Ministère de la Culture, M. FLEURY de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine (DRAC), la Forêt d'Art Contemporain (FAC), le Parc Régional des Landes de Gascogne, Yves CHAUDOUËT et bien sûr la commune de Pompéjac. L'objet de cette réunion était d'appréhender les enjeux d'une telle acquisition et d'évaluer son intérêt pour la commune et l'ensemble du territoire de Sud Gironde.



Une deuxième s'est tenue le 3 février 2021, comprenant cette fois-ci le Conseil Départemental, l'Institut départemental de développement artistique et culturel de Gironde (IDDAC), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), et Gironde ressource. Cette réunion a permis d'évoquer les objectifs envisagés : réalisation de logements pour personnes âgées et/ou jeunes primo-accédants, logement d'artistes, aménagement d'espaces à vocation artistique et culturelle.



Au cours des années 2021 et 2022, des rencontres ont également été réalisées entre la mairie et des conseillers de Gironde Ressource afin d'examiner les différentes démarches administratives à mener : lancement des études, programmation des travaux, recherche de subventions, etc. À cet effet, la décision a été prise de faire appel à un cabinet programmiste pour conduire les études préalables concernant cette opération.

Pour mémoire, un programme intervient pour cadrer un projet. Il en évalue la faisabilité, tient compte des coûts, des contraintes sociales et environnementales, des normes en vigueur, etc.

Le choix de la commune s'est porté sur le cabinet ZWEYACKER & Associés, représenté par Laurence RÉGNIER et Isis MORIN. Une première réunion s'est tenue à Pompéjac le 25 janvier 2022, à laquelle participaient, outre le cabinet et la commune, la région Nouvelle Aquitaine (Anne Gaëlle GUILLAUME), le Département (François BURBAUD et Laurent THOMAS), Gironde ressource (Anne HERMANN-LORRAIN), la Forêt d'art contemporain (Lydie PALARIC et Philippe SARTRE), enfin les artistes Yves CHAUDOUËT et Yves SOTO. Cette réunion a permis de préciser un certain nombre de dispositions :



- Préservation de l'histoire du site, en particulier de la maison datant de 1778,
- Définition du projet, comprenant pour l'essentiel la réalisation de 3 logements dans la maison, un logement d'artiste dans le garage et la réhabilitation des locaux annexes.

Après quelques réunions de travail et d'échanges, le cabinet a présenté une première étude de faisabilité en date du 26 juillet 2022. Le document présente le contexte de l'opération, l'environnement du projet, les besoins fonctionnels, et les orientations d'aménagements. Celles-ci précisent les options retenues, à savoir la réalisation de 3 logements (T1/T2) dans la maison, avec des parties communes, un logement d'artiste dans le garage et la rénovation et l'aménagement des hangars annexes.

On attend maintenant le programme détaillé des travaux qui nous permettra de lancer les démarches administratives et les travaux proprement dits.

À noter que sans attendre l'achat de la maison par l'EPF, la commune a effectué quelques travaux d'aménagement extérieurs, avec le nettoyage de la zone, enlèvement des haies, et mise en sécurité intérieure.



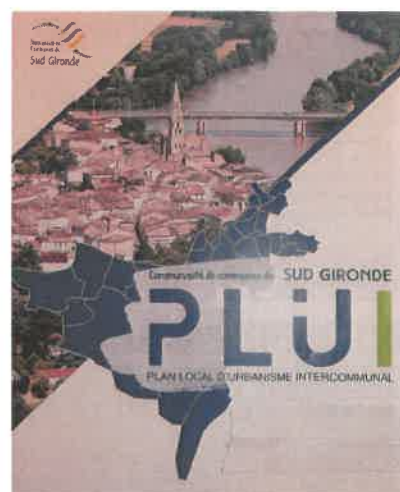
Plan local d'Urbanisme intercommunal

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Sud Gironde est entré en vigueur à compter du **23 janvier 2023**.

Il remplace désormais, pour toutes les questions d'urbanisme, le document précédent de 2009 qui concernait la CdC de Villandraut.

Mais tout d'abord, un petit rappel :

Par délibération en date du 23 mars 2015, la CdC du Sud Gironde a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, un vaste chantier d'avenir pour l'ensemble du territoire. Ce PLUi était appelé à remplacer tous les documents d'urbanisme précédents détenus par les communes adhérentes de la CdC.





Définition : Le PLUi de la CdC du Sud Gironde est un document d'urbanisme réglementaire destiné à organiser l'aménagement du territoire et à définir un projet politique commun de développement durable à l'échelle des 37 communes et cela pour les 10 prochaines années.

Il s'appuie sur les éléments du SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Gironde, document de référence établi à l'échelle de 5 communautés de communes et approuvé le 18 février 2020.

L'étude de ce document a été confié au cabinet « Citadia », bureau d'études et de conseils en urbanisme dont le siège est à Bordeaux.

Ces objectifs :

Dans leur délibération, les élus ont souhaité poser les fondations d'un projet ambitieux et équilibré, proche de l'identité et des valeurs du territoire à travers la formulation d'objectifs bien définis concernant le développement urbain, le respect des spécificités agricoles, paysagères et culturelles et de la biodiversité. Conforter le développement économique et touristique, préserver et mettre en valeur un patrimoine caractérisé par un grand nombre de sites classés, naturels et remarquables. Enfin anticiper l'évolution future du périmètre intercommunal.

Les grandes étapes d'élaboration du PLUi :

En 2017 la première étape a concerné le diagnostic du territoire. Il s'agissait de dresser un état des lieux pour identifier les enjeux d'avenir sur les grandes thématiques à étudier.

En 2018 a commencé l'étude du **PADD**, le **Plan d'Aménagement et de Développement Durable**. Celui-ci expose le projet d'urbanisme dans son ensemble et définit plus particulièrement les orientations générales de la politique d'aménagement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation des continuités écologiques, etc.

Le **PADD** constitue le cœur du PLUi et à cet effet, plusieurs réunions ont été organisées, dont certaines publiques, destinées à recueillir les avis des élus et des habitants sur des sujets qui les concernent directement. L'une d'elle s'est tenue sur la commune de Pompéjac, le mardi 9 mars 2018, sous la présidence d'Olivier Douence, maire de la commune et vice-président de la CdC du Sud Gironde en charge des questions d'urbanisme.

En 2019 ont commencé les études relatives au **règlement** d'urbanisme qui définit les dispositions juridiques liées aux différentes zones concernées : urbaines, naturelles, agricoles, etc.

En 2022 a eu lieu la dernière étape de l'opération avec **l'enquête publique** qui s'est tenue du 7 juin au 8 juillet et qui a permis à chaque habitant de la CdC de consulter le dossier et d'émettre un avis.

Le PLUi a enfin été approuvé par la Communauté de Communes par délibération au cours de la séance ordinaire du mardi 20 décembre 2022 puis validé par arrêté préfectoral.

Info Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2023, de nouveaux documents d'urbanisme sont entrés en vigueur.

| | | | |
|----------------------------|-----------|--------------------------|-----------|
| PC Permis de construire | 13 409*11 | PD Permis de démolir | 13 405*09 |
| PCMI (maison individuelle) | 13 406*11 | DP Déclaration préalable | 13 404*10 |
| PC modificatif | 13 411*11 | DPMI | 13 703*10 |
| PC transfert | 13 412*10 | DPLT (lotissement) | 13 702*09 |
| PA Permis d'aménager | 13 409*11 | Cu a et Cu b | 13 410*08 |

Le dicton du mois

Février trop doux

Promet printemps en courroux

Adichats

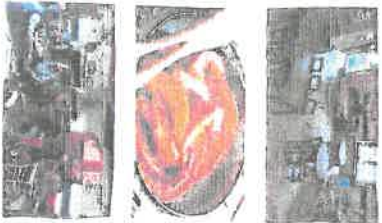
CANTINE ET CAFÉ ASSOCIATIF

LE CERCLE DOU PEIS EST UN LIEU DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE TOUT EN CONVIVIALITÉ.

UN LIEU OÙ L'ON PEUT AUSSI DÉCOUVRIR ET SAVOURER DES PRODUITS DE QUALITÉ, LOCAUX ET/OU BIO.

DU CAFÉ À LA BIÈRE, DES SIROPS ARTISANAUX AUX COOKIES, LE CAFÉ VOUS ATTEND POUR UN BRIN DE CAUSSETTE, LA LECTURE DU JOURNAL OU REGARDER PASSER LE TEMPS.

LES MERCREDI ET VENDREDI DE 11H00 À 13H00
LE DIMANCHE DE 10H À 12H00



LA CANTINE DOU PEIS FAIT LE PARI DE SERVIR DES PLATS SAVOUREUX, BIOLOGIQUES À UN PRIX ACCESSIBLE. ET ORIANE, CHEFFE-CUISINIÈRE, SY EMPLOIE AVEC VOLONTÉ ET BONHEUR.

TARIFS DE LA CANTINE:

ENTRÉE + PLAT + DESSERT + CAFÉ : 14,50€

ENTRÉE + PLAT OU PLAT + DESSERT : 12,50€

MERCREDI ET VENDREDI 7H 30 À 9H00
DIMANCHE DE 10H À 12H00

QUÉSACQ?

TERRS-LIEU RURAL JOYEUX ET FESTIF, LE CERCLE DOU PEIS EST AUSSI UN CERCLE DE GASCOGNE.

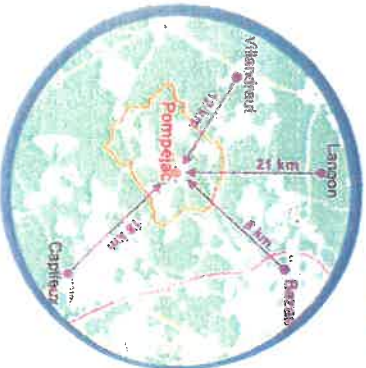
CEST EN 2017 QUE DES CITOYENNES DU SUD GIRONDE ONT CRÉÉ CETTE ASSOCIATION POUR RÉPONDRE À LEURS BESOINS, AVEC DES SOLUTIONS COLLECTIVES, ALTERNATIVES ET ÉCOLOGIQUES.

CEST UN LIEU MULTIFONCTION QUI VIT ET RÉAGIT AUX ENVIES, AUX IDÉES, AUX VOLONTÉS DE CHACUN-E POUR RÉFLÉCHIR ET AGIR ENSEMBLE AUX:

- ENJEUX LOCAUX: ISOLEMENT SOCIAL, CULTUREL ET PROFESSIONNEL, MANQUE DE SERVICE DE PROXIMITÉ, ...
- ENJEUX GLOBAUX: QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, CLIMATIQUES, SOCIALES, CITOYENNES, ÉCONOMIQUES, ...

- DES BUREAUX PARTAGÉS (CONTACTEZ-NOUS)
- UNE TABLE DE FORMATION (CONTACTEZ-NOUS)
- UNE CUISINE PROFESSIONNELLE PARTAGÉE
- UN RESTAURANT-CANTINE
- UN CAFÉ ASSOCIATIF
- DES ESPACES CONVIVIAUX

CEST OÙ?



26 Le bourg

13730 POMPEJAC



SAISON HIVER 2023

AU COIN DU POÊLE



26 Le bourg

13730 POMPEJAC

@ : lecerclodoupeis@gmail.com

tel : 05 56 25 85 94

www.cercle-pompejac.org

Le Cercle dou Pât

JANVIER 2023

KÉÉ MINISTE
VENDREDI 13 JANVIER – 19H

Pour assumer notre dimension féministe, pour échanger et déconstruire les clichés sur les femmes et les hommes.

Tous les 2ème vendredis du mois!
Auberge espagnole

ET LES ATELIERS CONTINUENT JUSQU'EN

JUIN

Slam et Poésie

Atelier ludique et joyeux, en deux temps: écriture, et mise en voix.

Dernier dimanche du mois de 15h à 17h - 15€/séance
Edwige Eymery, dit Kayou - 06 48 39 75 83 ou edwige.eymery@gmail.com

Haïku spontanés

Atelier de bien-être via l'expression vocale - de 4 à 12 personnes.

1er vendredi du mois de 18h à 19h30 -15€/séance
Phil Canal - 06 51 61 15 40

Du son à la reconnaissance de soi

Apprendre à découvrir le Son au service de l'Être.

3ème vendredi du mois de 18h à 19h30 - 17€/séance
Sylvie Rochereau - 05 56 76 64 00 ou vaugarny.rochereau@gmail.com

Natureparthie vitalité

Développer son autonomie, consolider sa santé en expérimentant la prévention, l'auto-guérison et la régénération.
Tous les 2èmes dimanches du mois de 11h à 12h - 27€/séance
Sabine Dérès 06 37 39 35 57 ou ds.vitalite@orange.fr

SopranoLogie

Entraînement du corps et de l'esprit pour développer vitalité et sérénité, renforcer ses valeurs et attitudes positives.

Tous les lundis soir de 18h30 à 19h30 - 100€ la trimestre (soit 10€ la séance)

Elodie Sinoquet 06 87 57 57 40 ou elodie@parolesdecorps.com

FÉVRIER 2023

KÉÉ MINISTE
VENDREDI 10 FÉVRIER – 19H

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAMEDI 11 FÉVRIER – 15H

Un temps pour se rassembler, se voir, échanger.

Un temps pour faire le bilan, envisager et co-construire.

Un temps essentiel à la vie associative du Cercle dou Peis

STAGE DE FLAMENCO

SAMEDI 18/DIMANCHE 19 FÉVRIER

Avec Cécilia Gonzalez, professeure depuis plus de 15 ans.

- 11h à 13h (samedi et dimanche) débutants avec initiation au Flamenco et à la Sévillane
- 14h à 16h (samedi et dimanche) intermédiaire et confirmé, pour un stage "por bamberras".

(5 personnes minimum)

Inscription:

05 56 25 85 94 / lecerclედoupeis@gmail.com

Petite restauration possible le dimanche midi (sur réservation)

CAFÉ DES PARENTS

JEUDI 23 FÉVRIER – 19H30

Un rendez-vous régulier autour de la parentalité où les parents échangent entre eux. Bienveillance, parole libre, échange d'expériences!

Animé par l'association Le Comptoir des Graines.

Tous les derniers Jaudis du mois.

MARS 2023

ATELIER ÉCRITURE ET ORALITÉ
VENDREDI 3 MARS – 18H

Atelier féministe d'écriture et d'oralité en non-mixité, animé par Kayou (restitution le 18 mars).

Réservation obligatoire auprès de Kayou au 06 48 39 75 83 ou kayou.poesie@laposte.net

LIQUIDAMBAR

SPECTACLE MARIONNETTES

SAMEDI 4 MARS – 20H30

Spectacle de marionnettes qui mêle habilement les techniques, au service d'un propos tendre et facétieux soutenu par une touche de poésie et un regard très juste sur l'humain.

Petite restauration à partir de 19h

KÉÉ MINISTE

VENDREDI 10 MARS – 19H

PAROLES DE FEMMES

SAMEDI 18 MARS – DANS L'APRÈS-MIDI

Pour participer à notre façon à la

Films, chants, scène ouverte "paroles de femmes par les femmes", slam-poésie, restitution de l'atelier du 3 mars...

Repas en fin de journée (à réserver)

CRI PRIMATE

CONCERT FREE ROCK

SAMEDI 1ER AVRIL – 21H30

Un son free-rock et des textes revendicatifs, engagés et positifs. Cri Primate est le reflet d'une animalité qui nous lie à la nature et aux cultures ancestrales.

Petite restauration possible à partir de 19h30.